



presidence@unserland.org

M. André Vallini
Secrétaire d'État chargé de la Réforme territoriale
Hôtel de Seignelay
80 rue de Lille
75007 Paris

Schiltigheim, 12.11.2015

Betreff / Objet: Réforme territoriale en Alsace

Monsieur le Ministre,

En 2014, vous avez préparé et fait voter par l'assemblée nationale une réforme territoriale qui entraîne la disparition de la région Alsace et sa fusion dans un ensemble regroupant les régions Lorraine et Champagne-Ardenne. Le nouvel ensemble devrait entrer en vigueur en janvier 2016.

Vous avez décidé de fusionner par principe les régions afin d'en diminuer le nombre et leur donner ainsi une prétendue « taille européenne ». Ce principe est une aberration qui ne résiste pas à un examen sérieux.

Les régions doivent être l'expression de la cohérence territoriale. Cette dernière repose sur des indicateurs culturels, linguistiques, géographiques, économiques et sociaux. C'est sur ces critères objectifs que la quasi totalité des régions européennes est organisée. Les régions européennes sont de tailles très différentes, leur immense majorité possède une cohérence territoriale et une véritable autonomie. La réforme s'inscrit à contrecourant de cette triple réalité.

Toutes les études démontrent que l'ensemble Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine n'a pas de cohérence géographique, économique, historique ou culturelle. Ces trois régions ont donc vocation à posséder leur propre entité administrative et non à fusionner.

L'Alsace, en particulier, forme un ensemble cohérent sur plan géographique, économique, culturel et historique. De langue et de culture germaniques depuis plus de 1500 ans, l'Alsace possède de nombreuses spécificités. Noyée dans une région « Grand-Est », l'Alsace sera reléguée à la marge et ses représentants dans la future nouvelle méga-région seront dépossédés de tous leviers d'action politiques.

Privé de tout pouvoir de décision autonome, le peuple alsacien sera à terme amputé de son Droit Local, de sa langue, de sa culture que Paris considère déjà comme des anomalies au sein de la République, comme en témoignent les déclarations régulières des élites jacobines. La création d'une région « Grand Est » arrachera, contre son gré, l'Alsace de l'espace rhénan avec des conséquences catastrophiques sur le plan culturel, linguistique, économique et social.

L'incohérence de ce projet de région « Grand Est » est vécu comme une volonté délibérée de s'attaquer à l'Alsace et au peuple alsacien. Le gouvernement s'inscrit ainsi dans la démarche jacobine initiée à la Révolution dont l'objectif n'est pas de construire une société française s'appuyant sur les peuples et régions qui la composent, mais de détruire méthodiquement ces derniers afin d'instaurer une organisation territoriale désincarnée et placée sous la dépendance du pouvoir central.

Le 18 octobre 2014, M. Manuel Valls, premier ministre a ajouté la provocation à l'injustice en déclarant devant l'Assemblée Nationale qu'« *il n'y a pas de peuple alsacien, il n'y a qu'un peuple français (...)* ».

Cette réforme territoriale a allumé un incendie en Alsace, dont personne ne peut aujourd'hui mesurer les conséquences. C'est une colère sourde qui monte depuis plusieurs mois au sein de la population alsacienne et de ses élus.

Durant l'automne dernier, des centaines de communes ont posé un ruban noir sur les panneaux d'entrée d'agglomération. Des drapeaux ont été mis en berne. Plus d'un tiers des conseils municipaux ont voté une motion pour demander la fusion des départements alsaciens et le maintien de l'Alsace dans ses contours actuels. Quant aux conseillers généraux et régionaux alsaciens, ils ont voté à 96% le maintien de la région Alsace. Plus de 120.000 électeurs de tous les bords politiques ont signé une pétition papier en faveur du maintien de la région Alsace. Enfin, cinq manifestations ont regroupé des milliers de personnes à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, ce qui ne s'est pas produit depuis plus de 30 ans.

Cette réforme imposée contre la volonté de la société alsacienne. Fin octobre 2015, un sondage indiquait que 85% des Alsaciens étaient opposés à la disparitions de la région Alsace.

Cette réforme s'est également faite à l'encontre du Droit français et européen. Elle enfreint à la fois le Code Général des Collectivités Territoriale et la Charte européenne de l'autonomie locale, ratifiée par la France. Ce faisant, nous avons saisi à cet titre le Conseil d'Etat, lequel a en substance décidé qu'il était « *loisible* » à l'Etat d'appliquer ou non ces textes de loi, démontrant ainsi que, dans ce pays, l'Etat de Droit n'est qu'un mot vide de sens.

Le 22 mars dernier, lors du premier tour des élections départementales, Unser Land, parti autonomiste alsacien, a présenté des candidatures sur 25 des 40 cantons que compte l'Alsace soit un taux de couverture de 62,5%. Pour rappel, le taux de couverture était d'à peine 10% en 2011. Cette extraordinaire mobilisation citoyenne est la conséquence du rejet de la réforme de la carte des régions et de la volonté des Alsaciens de créer une société alsacienne maîtresse de son destin.

Lors de ces élections, Unser Land est devenu le 3ème parti d'Alsace, recueillant plus de voix que le Parti socialiste, les écologistes et tous les partis de gauche. Le score moyen réalisé par les candidats Unser Land est de 14,40%. Unser Land dépasse les 20% dans plus d'une centaine de communes et franchit la barre des 30% dans une vingtaine de localités.

Notre mouvement croît de jour en jour, rejoint par des Alsaciens et des Alsaciennes de tous bords politiques, simples citoyens, acteurs de la vie civile et élus. Récemment, les trois derniers présidents du conseil général du Haut-Rhin (MM. Goetschy, Weber et Buttner) ont intégré son comité de soutien.

Monsieur le Ministre, par la présente, nous vous assurons de notre détermination totale à lutter par tous les moyens contre la disparition des institutions alsaciennes et pour la dignité et l'avenir du peuple alsacien.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Andrée MUNCHENBACH
Présidente

Jean-Georges TROUILLET
Secrétaire général et porte-parole